



Le 27 Juin 2024

Monsieur Pierre DUCOUT
Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mercredi 3 juillet 2024 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de CESTAS – Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

N° 2024/4/1. Convention de recours au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Gironde - Modification

N° 2024/4/2. Création d'un emploi de « responsable habitat – logement » - Autorisation

FINANCES

N° 2024/4/3. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Exonérations 2025 - Autorisation

N° 2024/4/4. Cotisation foncière des entreprises – Exonération 2025 en faveur des établissements de spectacles cinématographiques - Autorisation

N° 2024/4/5. Modification d'attribution d'un fonds de concours pour la Commune de Saint Jean d'Illac pour 2023 – Signature d'une nouvelle convention – Autorisation.

N° 2024/4/6. Attribution de fonds de concours pour la Commune de Cestas pour 2024 – Signature de conventions – Autorisation (**annexe 1**)

N° 2024/4/7. ADIL33 - Agence Départementale d'Information Logement de la Gironde – Convention de Subvention 2024 – Autorisation

N° 2024/4/8. Régie de recettes des spectacles Canéjan/Cestas — Tarifs de la saison culturelle – Modification.

N° 2024/4/9. Bail commercial avec Sport et Fitness – Avenant n°2 - Autorisation

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N° 2024/4/10. Aménagement de la zone de Pot au Pin 2 – Signature d'une convention tripartite d'acquisition et de commercialisation

TRANSPORTS

N° 2024/4/11. Transport de proximité – Conditions d'attribution du tarif solidaire - Modification

LOGEMENT

N° 2024/4/12. Programme Local de l'Habitat (PLH) 2ème Arrêt du Projet (**annexes 2 à 5**)

DECHETS

N° 2024/4/13. Signature d'une convention d'attribution de subvention dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique pour 2024 avec la Communauté de Communes de Montesquieu et le CREAQ – Autorisation

EMPLOI

N° 2024/4/14. Signature d'une convention d'occupation de locaux à titre gracieux avec l'association intermédiaire REAGIR - Autorisation

COMMUNICATION

N° 2024/4/15. Décisions prises en application des articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère Collègue, Mon cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Président - Pierre DUCOUT